



Violences faites aux femmes :

quel rôle pour l'équipe soignante dans l'assistance aux victimes au cabinet dentaire ?

Formation obligatoire

Loi du 4 août 2014.
En partenariat avec le FFCD

2026

Jeudi 15 octobre

Intervenant et encadrant

- › Dr Nathalie DELPHIN
Chirurgien-dentiste, référente violence ordinaire
- › Mme Muriel SPRINGAUX
Juriste du CIDFF 33
- › Mme Silvana VENTURA TEIXEIRA
Psychologue du CIDFF 33

Tarif

› 400€

Public visé

- › Chirurgiens-dentistes
- › Assistantes-dentaires

Lieu de la formation

› UFR des Sciences odontologiques

Inscription

<https://umfcs.u-bordeaux.fr/formations/formations-courtes/odontologie>

Objectifs principaux

- Rejoignez cette formation pratique animée par des expertes du CIDFF (psychologue, juriste) et la chirurgien-dentiste référente sur la violence faite aux femmes.
- Découvrez comment identifier les signes de violences, comprendre les enjeux juridiques et médicaux (certificat médical, ITT), et maîtriser les réseaux de soutien. À travers des cas cliniques, vous serez formé(e) à devenir un acteur clé dans la prise en charge des victimes.
- Cette formation vous apportera toutes les clés pour agir efficacement et changer des vies.

Approche pédagogique

- › Alternance entre apport de connaissance théoriques et pratiques, travail en groupe, mise en situation, ateliers.
- › Livret pédagogique + fiches réflexes
- › Un questionnaire d'évaluation à chaud à remplir par chaque participant

Programme

8h30 : Accueil des participants

9h-12h : Etat des lieux sur les violences faites aux femmes

Cas cliniques et obligations médico-légales

Approche de la psychologie traumatique dans le cadre du cabinet dentaire.

14h-18h : Cas cliniques et obligations médico-légales

Procédures juridiques liées aux spécificités odontologiques

Place du chirurgien-dentiste dans le réseau départemental de prise en charge.

A l'issue de la formation une attestation vous sera délivrée.



Contacts

Université de Bordeaux

UFR des sciences odontologiques

146 Rue Léo Saignat, 33076 Bordeaux cedex

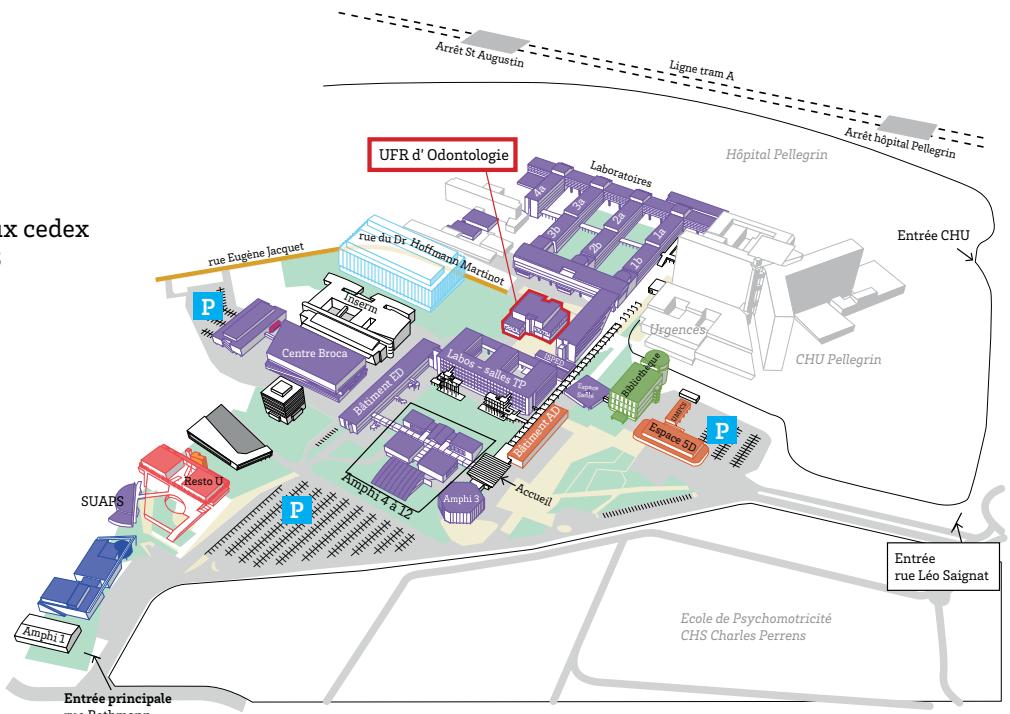
Tel : 05 47 30 43 01 / 05 47 30 43 28

directeur.odonto@u-bordeaux.fr

 UFR des Sciences Odontologiques de Bordeaux

 UFR des Sciences Odontologiques de Bordeaux

 UFR des Sciences Odontologiques Université de Bordeaux



Bulletin d'inscription

Je m'inscris à la journée de formation :

Violences faites aux femmes

Jeudi 15 octobre 2026

Nom

Prénom

Date de naissance

N° RPPS

Adresse

Email

Tél

Je suis pris en charge au titre de la formation continue financée par mon employeur ou par un organisme paritaire pour un montant total de Euros

Je joins à la fiche d'inscription l'attestation de prise en charge visée par l'employeur ou par un organisme paritaire finançant la formation

OU

Je m'inscris à titre individuel et je m'engage à verser les frais de formation pour un montant total de : Euros
Règlement par chèque à l'ordre de : « Agent comptable de l'université de Bordeaux »

Toute annulation d'inscription doit être notifiée par e-mail à l'adresse directeur.odonto@u-bordeaux.fr, au moins 15 jours avant la date de la formation. Aucune demande de remboursement des frais d'inscription ne pourra être acceptée :
- Si l'annulation est effectuée moins de 15 jours avant la date du début de la formation.
- En cas de non présentation du stagiaire.

Date :

Signature